

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DIRECTEUR DE LA
CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES
DE GRENADE-sur-Garonne
Séance du 27 mars 2023

Le lundi 27.03.2023, à 18 heures, les membres du Comité Directeur de la Caisse des Ecoles de Grenade, régulièrement convoqués sont réunis, sous la présidence de M. Jean-Paul DELMAS, Maire de Grenade, Président de la Caisse des Ecoles.

Nombre de membres : 8
Quorum : 5
Date de la convocation : 20.03.2023
Présents : 7
Représentés : 0
Votants : 7

Etaient présents :

- M. Jean-Paul DELMAS, Maire de Grenade, Président de la Caisse des Ecoles,
- M. Henri BEN AÏOUN, Conseiller Municipal, délégué du Conseil Municipal,
- Mme Monique D'ANNUNZIO, Conseillère Municipale, déléguée du Conseil Municipal.
- En représentation de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale :
 - Mme Gladys PELOUS, Directrice des écoles maternelle et élémentaire La Bastide (portant également le pouvoir de Mme Isabelle ALBA, Directrice de l'école maternelle de St Caprais),
 - Mme Elsa HUIJSING, Directeur de l'école maternelle JC Gouze,
 - Mme Martine VAILLE, Directrice de l'école élémentaire JC Gouze et de l'annexe J. Dieuzaide,
- Mme Marie-Claude BORASO, membre de la Caisse des Ecoles.
- M. Cyril SIMON, représentant des parents d'élèves de l'école élémentaire La Bastide.
- Mme Mireille PEGUY, représentante des parents d'élèves de l'école élémentaire JC Gouze.

Excusée :

- Mme Marie-Rose MARCEILHAC, représentante de Mr. le Préfet de la Haute-Garonne,

Secrétaire : Mme Monique D'ANNUNZIO.

Délibération n° 09-2023.

Soutien de la Caisse des Ecoles pour le financement d'un projet collectif de l'école maternelle Gouze.

M. le Président fait part aux membres du Comité Directeur d'une demande de soutien de la Caisse des Ecoles pour le financement d'un projet collectif de l'école maternelle JC Gouze.

Mme HUIJSING, Directrice de l'école maternelle JC Gouze, expose le projet :

"Le 4 juillet, nous souhaiterions amener 4 classes de MS/GS au Museum de Toulouse pour terminer notre projet découverte de la biodiversité notamment animale.

En effet, dans ces classes, des élevages ont été mis en place (ou seront mis en place en période 5) en lien avec les insectes que l'on peut trouver dans le petit espace vert près des préfabriqués de l'élémentaire.

Nous avons pu observer des gendarmes que nous avons mis dans un terrarium auxquels se sont ajoutés des escargots, une araignée et une chenille.

En période 5, des élevages de coccinelles seront mis en place dans les classes. Les enfants ont tendance à écraser les insectes et nous cherchons à leur montrer que chacun d'entre eux peut jouer un rôle dans les écosystèmes : par exemple la coccinelle mange des pucerons ce qui permet aux plantes de pouvoir se développer mais les fourmis elles, élèvent des pucerons pour récolter le miellat, également apprécié des abeilles.

Au Museum, nous verrons ainsi des insectes qui existent toujours mais également certaines espèces disparues. Cela permettra de montrer qu'à force de tuer certaines espèces animales, elles n'existent plus.

Un pique-nique éco-responsable « zéro déchets » sera organisé également au jardin des plantes avant notre visite prévue à 13h au Museum.

En raison de la date et des possibles chaleurs nous préférons faire le trajet en bus plutôt qu'en tramway (en plus 100 élèves dans le tramway... niveau Vigipirate...).

Le coût de cette sortie s'élève à 400 euros de visite ainsi qu'environ 524 euros de transport 2 bus (j'attends 2 autres devis), soit 924 euros au total. (9.24 euros par élève).

Une aide de la Caisse des Ecoles pour cette sortie nous permettrait d'acheter avec l'argent de la coopérative scolaire davantage de documentaires pour les classes de l'école ainsi que des terrariums, des loupes et autres matériels pour observation scientifique ou matériel pour fabriquer des hôtels à insectes dans la cour, mais également de financer des sorties pour les classes de PS."

Il est rappelé aux membres du Comité Directeur que :

- Ce type de projet, collectif à caractère pédagogique, rentre dans le cadre des demandes de soutien de la Caisse des Ecoles, si fonds disponibles après l'attribution des aides individuelles pour l'aide au départ en séjour avec nuitée, ce qui est le cas.
- La Caisse des Ecoles n'a pas soutenu ce type de projet depuis 2016.
- L'école maternelle JC Gouze n'a pas sollicité de fonds supplémentaires de la commune depuis de nombreuses années.
- La somme attribuée par la Caisse des Ecoles pour le soutien des projets collectifs était jusqu'alors aux alentours de 400€ afin de ne pas dépenser tous les fonds de la Caisse des Ecoles.

Après discussion des membres, le Président considérant les points évoqués plus haut et considérant que :

- ce type de projet favorise la sensibilité à la biodiversité pour laquelle une attention doit être portée,
- sa viabilité n'est pas conditionnée au financement intégral de la Caisse des Ecoles,
- la vocation de la Caisse des Ecoles, mais aussi l'intention de la Mairie, a été et est, de soutenir les écoles dans leurs projets,

propose que la Caisse des Ecoles, dans la mesure du possible, attribue une aide à ce projet, tout en veillant à pourvoir à de nouvelles demandes d'aides qui pourraient émerger en cours d'année.

Entendu l'exposé,

Les membres du Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident d'apporter une aide dans le cadre de ce projet collectif, d'un **montant de 524€**, soit la charge du transport de la sortie.

Cette somme sera versée à la coopérative de l'école maternelle JC Gouze.

Le Secrétaire,
Monique D'ANNUNZIO

Pour extrait conforme,
Le Président de la Caisse des Ecoles,
Jean-Paul DELMAS,

